

poisson, ne consentent pas facilement à venir s'établir sous cette cage vitrée où l'on étouffe, où la réflexion solaire est insupportable, et où les viandes se corrompent vite.

A l'entrée, au midi, l'appareil en pierre de taille des portes, encastré dans des vitrages et des armatures en fer, et ne se tenant que par l'aplomb, est en désaccord frappant avec ce qui l'entoure. A la façade du nord, la rampe et la marquise posées à fausse équerre des pavillons, ne sont point satisfaisantes. Mieux eût valu, selon moi, couper la marquise à fausse équerre et l'amener jusqu'au pilastre du pavillon oriental : l'irrégularité aurait été moins choquante.

Le défaut le plus saillant et le plus incorrigible de la halle neuve, c'est le peu de développement des couloirs intérieurs.

XII.

GRAND-SÉMINAIRE DIOCÉSAIN.

Cet immense édifice prouve éloquemment combien vitale et nombreuse est la pépinière ecclésiastique, dans le saint diocèse de Lyon, car il est fait pour de vastes besoins. Tout l'avenir du sacerdoce sera bientôt là, dans une position admirable, éminemment salubre, exposée au levant.

J'aurais beaucoup à blâmer dans cette construction massive mais il paraîtrait que l'architecte constructeur du monument aurait reçu, pour ainsi dire, un programme tout fait, et aurait dû s'y conformer (1).

Le Grand-Séminaire a l'avantage d'absorber l'église de Saint-Just et de voiler son clocher, ce qui évitera les incessantes méprises des protestants genevois de passage à Lyon, méprises auxquelles il faut enfin mettre un terme.

(1) Il est d'ailleurs difficile de juger de la beauté d'un monument avant qu'il ne soit achevé.